

VILLE
DE
LESPINASSE



LE LOGOTYPE

CHARTRE GRAPHIQUE

| **LE LOGOTYPE**

- Le concept Page 4
- Les éléments fondamentaux du LOGOTYPE Page 4
- Les couleurs Page 5
- Les déclinaisons page 6

| **LES RÈGLES D'USAGE**

- Les tailles minimales et la zone de protection Page 9
- Les règles d'usage Page 10
- Les interdits page 14

| **DEMANDE DE VALIDATION**

- Validation / Contact Page 17



I LE LOGOTYPE

VILLE
DE
LESPINASSE



LE CONCEPT

Véhiculant des valeurs de qualité de vie, de dynamisme et de progrès, le Logotype de la ville permet d'identifier, par les couleurs et les formes, les fondements de son identité.

LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DU LOGOTYPE

LES FORMES



Le carré rouge symbolise le dynamisme de l'espace communal.



Les flèches expriment la volonté d'expansion, de progrès.

Par leurs emplacements, elles placent la commune au centre de plusieurs ambitions;

LES COULEURS



Le territoire lespinassois



Le Canal Latéral

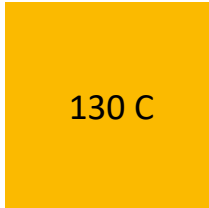
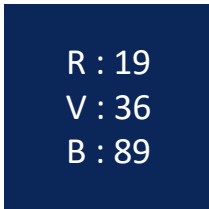
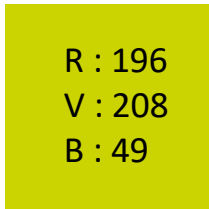
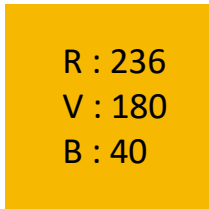
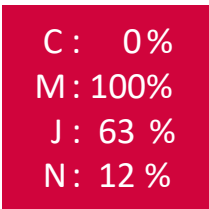
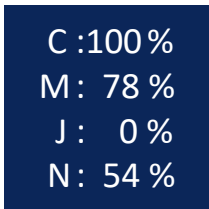
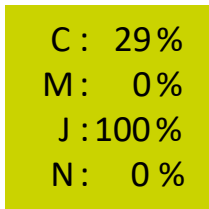
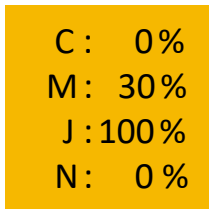
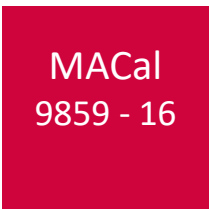
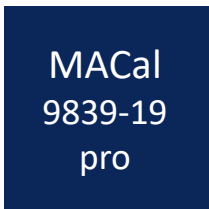
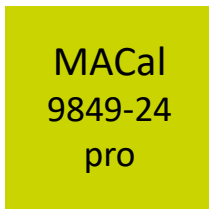
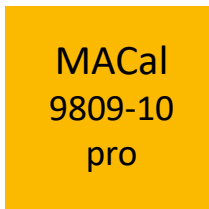


L'environnement et la qualité de vie



L'activité économique de la ville

LES COULEURS

Référence Pantone	 200 C	 2767 C	 382 C	 130 C
Référence RVB	 R : 0 V : 29 B : 64	 R : 19 V : 36 B : 89	 R : 196 V : 208 B : 49	 R : 236 V : 180 B : 40
Référence quadri	 C : 0 % M : 100 % J : 63 % N : 12 %	 C : 100 % M : 78 % J : 0 % N : 54 %	 C : 29 % M : 0 % J : 100 % N : 0 %	 C : 0 % M : 30 % J : 100 % N : 0 %
Référence adhésif	 MACal 9859 - 16	 MACal 9839-19 pro	 MACal 9849-24 pro	 MACal 9809-10 pro

LES DÉCLINAISONS

Toute modification du Logotype est interdite. Il doit obligatoirement être utilisé dans sa forme originale.

VILLE
DE
LESPINASSE



Logo recommandé



Logo Horizontal

VILLE
DE
LESPINASSE



Logo recommandé pour une utilisation sur un fond de couleur sombre

LES DÉCLINAISONS

Les Logotypes monochromes et le logotype niveau de gris sont disponibles sur demande auprès du service communication. Leur usage est limité aux supports développés en noir et blanc ou sur un fond reprenant les couleurs du Logotype.

VILLE
DE
LESPINASSE



Logo monochrome noir



Logo monochrome blanc

VILLE
DE
LESPINASSE



Logo version niveau de gris

I LES RÈGLES D'USAGE



LES TAILLES MINIMALES ET LA ZONE DE PROTECTION

Le Logotype doit respecter une taille minimale.

VILLE
DE
LESPINASSE



30 mm



VILLE DE
LESPINASSE



15 mm

Une zone de protection, autour du Logotype doit être respectée afin de garantir sa bonne lisibilité. Aucun élément graphique ne doit se trouver dans la zone grisée, équivalente à la taille de la lettre « V »



LE LOGOTYPE "VILLE DE LESPINASSE" ET SES RÈGLES D'USAGE

L'utilisation du Logotype est autorisée sur des créations graphiques et des photos, à condition que la lecture de celui-ci ne soit pas altérée par l'arrière plan.

AUTORISÉ



NON AUTORISÉ



LE LOGOTYPE "VILLE DE LESPINASSE" ET SES RÈGLES D'USAGE

AUTORISÉ



NON AUTORISÉ



LE LOGOTYPE "VILLE DE LESPINASSE" ET SES RÈGLES D'USAGE

Le Logotype ne doit pas être utilisé dans un cartouche.



LE LOGOTYPE "VILLE DE LESPINASSE" ET SES RÈGLES D'USAGE

Si le Logotype est associé à d'autres logos, ceux-ci devront être présentés dans un bandeau blanc.



Séniors en vacances
Des rencontres, du partage, des échanges

L'Aveyron
Du 3 au 10 octobre 2020

AUTORISÉ



LES INTERDITS

Toute modification du Logotype est interdite. Il doit obligatoirement être utilisé dans sa forme originale.

Il est interdit de déformer le Logotype



Il est interdit de modifier l'orientation



Il est interdit de modifier les couleurs



LES INTERDITS

Toute modification du Logotype est interdite. Il doit obligatoirement être utilisé dans sa forme originale.

Il est interdit
d'utiliser des effets



I DEMANDE DE VALIDATION



DEMANDE DE VALIDATION

Le Logotype de la ville de Lospinasse étant la base de l'identité de la commune, la municipalité se réserve le droit d'approuver ou de désapprouver son utilisation.

En aucun cas il ne peut être utilisé en dehors des règles établies par la charte graphique officielle, et jamais dans le cadre d'une utilisation personnelle ou commerciale.

Tout projet graphique ou numérique, devra être soumis au Service Communication pour validation, avant impression, diffusion ou mise en ligne.

La ville de Lospinasse peut prétendre, sans passer par un dépôt de marque, à la protection de son logo par le biais du droit d'auteur, en application de l'article L111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle. Toute exploitation du logo, sans autorisation officielle, expose le contrevenant aux sanctions applicables en matière de contrefaçon.

CONTACT SERVICE COMMUNICATION

HÔTEL DE VILLE

Place de l' Occitanie

31150 Lospinasse

communication@ville-lespinasse.fr